

COMMUNE DE BASTIA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Henri PINNA, Notaire à AJACCIO, le 05 octobre 2018, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur François BONIN, en son vivant retraité, demeurant à BASTIA. Divorcé de Madame Hélène Marie ROGIALLI. Né à GALERIA le 17 septembre 1914. Décédé à OLETTA le 27 février 2005 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé, conformément à l'article 2261 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A BASTIA (Haute-Corse)

Dans un ensemble immobilier, cadastré section AP N°88 lieudit Place du Fort Lacroix pour 01a 96ca. Le lot numéro 20, soit un appartement de type F3 situé au troisième étage à gauche ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Henri PINNA